



CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES DU LYCÉE TECHNIQUE GUSTAVE EIFFEL

25 rue FERBOS – 33800 BORDEAUX – 06 86 17 19 35
Site Internet fcpe-eiffel.fr Email secretaire@fcpe-eiffel.fr

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL LOCAL LUNDI 5 FÉVRIER 2018

Nombre de participants : **22 adhérents**
1 intervenant extérieur (CDPE33)

Bilan des conseils de classes :

- Les compte-rendu des conseils de classes rédigés par les délégués FCPE ont tous été transmis au service de la scolarité du lycée par le secrétariat FCPE pour être insérer dans Pronote. Les parents présents confirment qu'ils n'apparaissent pas dans Pronote comme ce devrait être le cas. Ce dysfonctionnement sera remonté au lycée.
- Un parent délégué indique la présence au conseil de classe d'un parent PEEP non inscrit sur le listing officiel. Ce problème a été soumis à M.Briand qui ne souhaite pas intervenir. Les fédérations doivent s'entendre sans son intervention. Nous avons à plusieurs reprises tenté de communiquer avec la PEEP qui ne répond à aucun de nos messages. D'ailleurs, le problème va bien au-delà des conseils de classes puisque la PEEP n'a jusqu'à ce jour, assuré aucune présence en conseil d'administration laissant vacante une place de représentants parents.
- Une question est posée quant à l'envoi des bulletins scolaires par mail : les familles n'ayant pas d'adresses mail ont elles reçu le bulletin par courrier postal ? et quid de celles qui n'ont pas d'imprimante ? Nous interrogerons le proviseur à ce sujet.
- Les parents souhaiteraient savoir comment télécharger les bulletins scolaires dans Pronote car il semblerait que l'année suivante, ils ne soient plus accessibles.

Parcoursup :

Le conseil local remercie chaleureusement Mme Schmitt du CDPE 33 pour sa présence parmi nous et pour ses éclairages sur le dispositif Parcoursup.

Mme Schmitt nous indique qu'après analyse, la FCPE 33 s'oppose à la réforme pointant la mise en place d'« attendus » à l'entrée de l'université, source inévitable d'inégalités.

En effet, faute de moyens alloués aux filières en tension, les « attendus » ont toutes les chances d'être utilisés comme un outil de tri des dossiers des élèves.

Il semble utopique de croire que, sans moyens supplémentaires et sans étude spécifique, les formations de remise à niveau imaginées par la réforme (*pour renforcer un profil qui ne remplirait pas les attendus*), seront dispensées.

Par ailleurs, il faut moduler le taux affiché d'échecs à l'université car beaucoup d'élèves se réorientent dès les premiers mois et sont comptabilisés comme des échecs. Par ailleurs, si l'on regarde ces mêmes statistiques de 3 ans plus tard, une part importante des élèves comptabilisés comme échecs en 1^{ère} année ont poursuivi leur cursus dans le supérieur via des passerelles.

Concernant les conseils de classe du second trimestre en terminale, il sera plus que jamais indispensable de veiller à ce que les avis ne condamnent pas les vœux des élèves. Le conseil de classe n'a pas vocation à sélectionner les élèves. Il doit accompagner le projet du jeune en soulignant ses points forts avec bienveillance.

La FCPE Eiffel réfléchit à une déclaration à lire par ses délégués de classe de terminales lors des prochains conseils rappelant ces principes et les dangers pour l'avenir des jeunes si des dérives apparaissent. Cette déclaration serait un point d'appui pour les interventions des délégués parents en conseil de classe.

Pour plus d'informations sur la position de la FCPE33, lisez le communiqué sur notre site www.fcpe-eiffel.fr

Question : dans le cadre de Parcoursup, qui doit enregistrer les bulletins scolaires (1eres et Terminales) sur la plate-forme ?"

Informations diverses :

- Le prochain conseil d'administration aura lieu **mardi 6 Février** et traitera en grande partie de la DGH. La FCPE déplore que la date de la commission permanente pour préparer ce CA ait été modifiée sans préavis. La convocation à cette commission ayant eu lieu le jour même, aucun des deux parents élus n'a pu y assister. Une déclaration en ce sens sera faite au CA.

- Un point sur Parcoursup sera mis à l'ordre du jour du CA par la FCPE :

- Nomination du 2^{ème} prof principal : est-ce effectif dans toutes les terminales ?
- L'avis du conseil de classe concernant les vœux Parcoursup : si le conseil de classe a lieu avant le 13 Mars (date limite pour le dépôt des vœux) comment le proviseur émettra-t-il des avis sur les vœux tardifs ?
- L'avis du proviseur sur les dossiers Parcoursup sera-t-il binaire (favorable/défavorable) ou existera-t-il des nuances (réservé, très favorable)

- Le bureau de la FCPE demande un avis aux adhérents pour prendre contact avec des organismes proposant des bilans d'orientation personnalisés pour les jeunes afin de négocier un tarif de groupe sur ces prestations très onéreuses.

Les avis sont partagés : certains adhérents pensent que malgré cette démarche, beaucoup de familles n'auront pas les moyens de payer une telle prestation. D'autres, trouvent l'idée intéressante. Un accord plus global pourrait être envisagé au niveau du CDPE pour avoir plus de poids dans la négociation.

En tout état de cause, le constat d'un manque de moyens pour effectuer des bilans d'orientation au lycée devrait être porté par la FCPE au niveau régional et national.

- Épidémie de rougeole : Tous les parents présents en ont été informés.

Retour sur la visite internat : ce point n'a pas pu être abordé faute de temps

Fin de la réunion